AMAP Les 4 vents - Drain
AMAP « Produits Laitiers Fermiers Bio »

Contrat de partenariat solidaire pour la période du **22/10/2020 au 22/04/2021** (inclus) entre le producteur et l'adhérent à l'AMAP les 4 vents - Drain ci-dessous mentionnés :

GAEC des Prés d'Orée, labellisé AB
La Fontaine,
Saint Sauveur de Landemont
49270 Orée d'Anjou

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

Engagements du producteur :

• nous nous engageons à fournir à chaque distribution un panier comportant les produits laitiers élaborés par nos soins, dans le respect de la chaîne du froid et des règles sanitaires ;
• nous nous engageons à être présents à certaines distributions, le jeudi de 18h30 à 19h30 ;
• nous engageons à accueillir les adhérents en contrat au moins une fois pendant l'année.

Engagements de l'adhérent :

• je m'engage à soutenir la ferme dans sa démarche de production de produits laitiers issus de l'agriculture biologique ;
• je m'engage à venir prendre mes produits laitiers aux heures de distribution, **muni(e) de contenants adaptés,** ou à les faire récupérer par une personne de mon choix. En cas d'oubli, le contenu de mon panier sera réparti entre les permanents du jour, sans remplacement ni remboursement ;
• je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour le respect de la chaîne du froid à la réception de la commande ;
• je m'engage à participer aux permanences, en assistant le producteur dans le chargement/déchargement des marchandises et dans la distribution des produits ;
• j'adhère aux principes de la Charte des AMAP et de par mon statut d'adhérent, au règlement intérieur de l'association Amap des 4 vents .

Commande :

Vous devez remplir le tableau de commande joint en indiquant la quantité désirée. Vous avez la possibilité de commander un nombre de produits différent en semaine A et en semaine B.

Enregistrement de la commande :

De préférence, **envoyez votre tableau de commande à l'avance aux référents par mail**, cela accélérera la saisie le jour de la signature des contrats (le tableur Excel calcule le montant de votre commande).
Dans tous les cas, vous devez venir avec vos contrats **imprimés en 2 exemplaires** (la feuille de commande est à imprimer en orientation paysage). La signature du contrat aura lieu le **24 Septembre 2020 à la Champenière.**

Paiement de la commande :

Utilisez le tableau Excel pour calculer le montant de votre paiement.
Lors de la signature des contrats apportez les chèques (à l'ordre de : ***GAEC des prés d'Orée***).
Merci de réglez avec 6 chèques maxi par commande. Si vous avez un doute, ne remplissez pas vos chèques, nous vérifierons ensemble les montants lors de la signature.

Fait à Dain le …./…../…..

Les producteurs : L'adhérent

Référents : Marie-Claire Manceau : manceau.marie-claire@wanadoo.fr tél : 0240839646
Gilles Bouchereau : bouchereau.gilles49@gmail.com tél : 0767972166